



## Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 20 Février 2021

**Lieu : Visio Conférence (Teams) - Début de séance 14:00**

Le président de séance déclare l'A. G. ouverte à 14:00 en présence de 17 membres et de 2 représentés. Le quorum n'étant pas atteint, l'A. G. ne peut délibérer valablement. En conséquence le président de séance ouvre la seconde A. G. convoquée le même jour à 14h30. Le président remercie les membres de leur présence ainsi que Monsieur Emmanuel Foreau représentant de la mairie de Caudebec les Elbeuf, ainsi que Madame La Maire Nadia Mezrar et Monsieur Yannick Gomis représentant de Saint Pierre les Elbeuf.

Le bureau regrette la faible participation des membres (19 présents sur 83) à cette A. G. annuelle, qui devrait rassembler le plus grand nombre, afin de conforter les membres du bureau dans leurs différentes tâches et les remercier de s'impliquer dans la vie du club.

Membres du bureau présents : M. MUTEL Martial – Président ; M. GUILBERT Serge – Vice-président ; Mme MORIO Julie – Trésorière ; Mme PAVY Sophie – Secrétaire ;

### ORDRE du JOUR:

- Le rapport MORAL de la Saison 2019-2020
- Résultats Sportifs et projets réalisés sur la Saison 2019-2020
- Le rapport FINANCIER de la Saison 2019-2020
- Modification des statuts – sport adapté
- Nouveau Règlement Intérieur
- Les PROJETS et PERSPECTIVES pour l'année 2020-2021
- Les QUESTIONS DIVERSES (questions à présenter au bureau du club avant le 17 Février 2021 par mail)

### **Rapport Moral, Résultats Sportifs et réalisations sur la saison 2019-2020**

Le président présente le déroulé de la session et précise que les questions peuvent être posées au fur et à mesure.

Bilan de la saison, présentations des effectifs, Championnats (cf présentation ci-jointe)

Le Président nous présente aussi une jeune joueuse (Anais Yakan) qui a été récompensée par la commune de Caudebec les Elbeuf « Champion de demain »

Conclusion : bonne année malgré la crise sanitaire COVID-19 qui a stoppé les championnats individuels et par équipes. Nous avons été très actifs sur les actions sociétales dès que les conditions sanitaires nous ont permis de le faire. Nous avons réussi à rattraper l'ensemble des cours, suspendus lors du confinement, grâce à l'investissement des enseignants et des membres du bureau qui ont prolongé la saison jusqu'au 18 juillet 2020.

### **Compte de l'exercice et Bilan simplifié 2019-2020**

La trésorière présente les comptes de la saison (cf présentation ci-jointe) ; le résultat est déficitaire pour un montant de 3 733 euros.

Le président commente le résultat : La convention collective du sport prévoit l'application d'une prime d'ancienneté. Celle-ci n'avait jamais été prise en compte pour un de nos salariés et nous avons effectué un rattrapage sur les 3 années civiles précédentes plus l'année en cours pour un total charge patronale comprise de 5 431 euros.

Vote : Abstention = 0 ; Contre = 0 ; Pour = tous

**Approuvé à l'unanimité**

### **Budget Prévisionnel 2020-2021**

La trésorière présente une première version des comptes prévisionnels de la saison (à l'équilibre) puis une version révisée suite aux nouvelles mesures de confinement (cf présentation ci-jointe).

Cette nouvelle version présente un déficit de 2 791 euros.

Vote : Abstention = 0 ; Contre = 0 ; Pour = tous

**Approuvé à l'unanimité**

**Question** : Mr E. Foreau demande si le second budget révision prend en compte l'augmentation de la subvention allouée par la commune de Caudebec les Elbeuf ainsi que l'aide exceptionnelle lié à crise du Covid-19. *Oui, nous avons tenu compte de ces éléments dans le dernier budget prévisionnel*

SP M

**Question** : Mme La Maire N. Mezrar demande si la subvention exceptionnelle accordée pour la ville pour l'aide Covid19-Métropole est dans le bilan financier. *Non, le bilan financier court de sept 2019-Aout 2020. La subvention est prise en compte dans le budget prévisionnel 2020 -2021*

Concernant les subventions d'Etat, Mme La Maire N. Mezrar demande si la subvention Pôle-ville est versée par la métropole ou l'Etat. *Nous allons vérifier et vous confirmerons ce point.*

### **Modification des statuts**

Le président présente les modifications à apporter aux statuts :

Conventions et Partenariats (ajout)

- L'association souhaite adhérer à la Fédération Française de Sport Adapté
- L'association a signé une convention avec l'association Fête le Mur

Modification de l'article 15

Vote : Abstention = 0 ; Contre = 0 ; Pour = tous

**Approuvé à l'unanimité**

### **Nouveau Règlement Intérieur**

Le président présente les modifications du nouveau Règlement Intérieur

Nous avons fusionné le règlement intérieur et l'avenant et profité pour corriger quelques erreurs de typos.

La principale modification concerne l'ajout de l'article 5 pour prendre en compte les mesures sanitaires et protocole à respecter en cas de pandémie.

Vote : Abstention = 0 ; Contre = 0 ; Pour = tous

**Approuvé à l'unanimité**

**Mr E. Foreau** devant quitter la séance demande la parole. Il remercie le président pour sa présentation et félicite toute l'équipe. Il fait état d'une fusion réussie et d'un club bien géré et réitère ses félicitations aux membres du bureau.

SS. M

### Appel à candidature

Le président demande si des adhérents souhaitent rejoindre l'équipe du bureau.

Mme Mutel Maryon, Mrs Scapin Laurent, Lang Frédéric et Grimoin Pascal se portent volontaires

Le président accueille et félicite les nouveaux membres du bureau.

### Renouvellement du Comité Directeur :

Mme Morio Julie fait part de son retrait en tant que trésorier mais reste membre du bureau.

Président : Mr MUTEL Martial ; Vice-Président : Mr GUILBERT Serge ; Trésorier : Mme PAVY Sophie ;  
Secrétaire : Mr SCAPIN Laurent

### Présentation des actions pour la saison 2020-2021

Le président présente les actions pour la saison à venir ; objectifs très ambitieux malgré la crise sanitaire (cf présentation ci-jointe).

Le président laisse ensuite la parole à Mr Xavier HAMEL pour la présentation du bilan des actions Fête le Mur (cf présentation ci-jointe).

**Intervention de Mme La Maire N. Mezrar :** Mme La Maire confie que la ville de Saint Pierre est à l'écoute de toutes les actions que nous voudrions entreprendre en partenariat avec la ville. Elle est très intéressée par les activités de Fête le Mur et souhaite travailler avec nous pour le sport adapté.

Elle rappelle notre labélisation COP21 qui fait aussi parti de nos objectifs et des valeurs du club.

Il ne faut pas hésiter à contacter l'équipe des sports pour mettre en place des actions ; nos projets étant en accord avec les objectifs de la ville.

### Questions diverses

- Serait-il possible d'envisager un éclairage extérieur des terrains sur les deux communes. Cela permettrait de maintenir des cours en extérieur en cas de pandémie
- Terrain de Padel : nous demandons la possibilité d'étudier l'implantation d'un terrain de Padel sur la commune de St Pierre ; Cela compléterait notre offre sportive. Les seuls terrains disponibles à ce jour se situent à Rouen Quai Rive Gauche et Isneauville. *Réponse de Mme La Maire N. Mezrar : Ni oui, ni non, la ville a déjà de gros projet de réfection en cours et cela ne semble pas envisageable à court terme, mais nous pouvons faire un groupe de travail sur le sujet.*

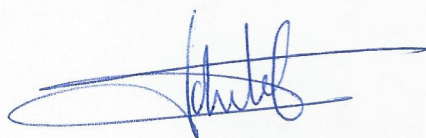
**Intervention de Mr Laurent Scapin** : Constat d'ordre général, hors situation de Covid-19, il n'y a que le mardi soir ou les adhérents ont la possibilité de jeux libres. Les autres soir sont tous utilisés pour les cours collectifs. Cela laisse peu de possibilité en semaine.

L'ordre du jour étant épuisé, le président remercie l'assemblée et les représentants des mairies

Fin de séance : 16 :15

Le Président,

Mr MUTEL Martial



La Secrétaire,

Mme PAVY Sophie

